

République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT MOYEN SECONDAIRE GÉNÉRAL

Le Ministre

NO 01550 MEN/SG/DEMSG

Dakar, le 10 MAI 2012

**OBJET: Note d'information sur l'organisation du Concours Général Sénégalais
(Session 2012)**

Le décret 61-213 du 30 mai 1961, modifié par le décret 61-454 du 04 décembre 1961 institue chaque année au Sénégal, entre les élèves des établissements publics ou privés reconnus ou autorisés d'enseignement secondaire général, technique et professionnel une compétition dénommée Concours Général Sénégalais (CGS).

Ce concours, vitrine de l'école sénégalaise, a pour finalité la promotion de la culture de l'excellence chez les élèves par une compétition saine entre les établissements d'enseignement secondaire. Il permet de récompenser les meilleurs élèves des classes de Première et de Terminale qui se sont distingués à l'issue de la compétition grâce à une mobilisation des ressources nationales et tous les partenaires de l'école.

Il faut noter cependant, que pour l'année scolaire 2011/2012, les nombreuses perturbations dues aux grèves des enseignants et aux réactions des élèves, ont empêché 60% des lycées de dérouler normalement les enseignements/apprentissages.

Le bilan des candidatures fait par la Direction de l'Enseignement Moyen Secondaire (DEMSG) et l'Office du Baccalauréat montre qu'à ce jour les candidatures au CGS déposées à ce jour à l'Office du baccalauréat ne sont pas suffisamment représentatives de l'école sénégalaise du fait de l'absence remarquable de certains académies et établissements. Cela s'est d'ailleurs reflété sur l'effectif des candidatures, bien en deçà des effectifs habituels. A cela s'ajoute le faible niveau d'exécution des programmes d'enseignement consécutif à la grève des professeurs.

Au regard des absences de taille notées dans le dépôt des candidatures au CGS 2012 et du faible niveau d'exécution des programmes d'enseignement, l'organisation du Concours Général Sénégalais n'aura pas lieu pour cette année 2011-2012.

J'instruis les Inspecteurs d'Académie de faire une large diffusion de la présente note d'information.

